

Société de Gestion de la Technopole Borj Cedria

○ Consultation N°20/2025

SGTBC

Acquisition de Matériel Informatique

PREMIERE PARTIE

Cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.)

I – CONDITIONS DE LA CONSULTATION.

Article 1 : Objet et consistance de la consultation

La Société de Gestion de la Technopole Borj Cedria (**SGTBC**) se propose de lancer la présente consultation, en vue de conclure un marché permettant de fournir les équipements informatiques nécessaires au travail pour les besoins de ses structures.

La présente consultation est composée de **cinq (05) articles** comme suit :

<i>Numéro de l'article</i>	<i>Désignation de l'Article</i>	<i>Quantité</i>	<i>Fiches techniques</i>
01	Ordinateurs de Bureau	02	Voir Annexe N° 1 du CCTP
02	Ordinateur Portable	04	Voir Annexe N° 2 du CCTP
03	Imprimante réseau multifonction	01	Voir Annexe N° 3 du CCTP
04	Antivirus	15 Postes	Voir Annexe N° 4 du CCTP
05	scanner	01	Voir Annexe N° 5 du CCTP

Le marché à conclure en vertu de la présente consultation comprend :

La fourniture, la livraison, l'installation et la mise en marche des équipements demandés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi qu'aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Le détail, la consistance et les caractéristiques techniques des équipements à acquérir sont arrêtés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

L'offre du soumissionnaire doit porter sur tous les articles.

La SGTBC se réserve le droit de conclure la consultation pour un ou plusieurs articles.

Article 2 : Parties Contractantes

Les parties contractantes sont :

La Société de Gestion de la Technopole Borj Cedria d'une part ci-après désignée par l'expression « l'acheteur ».

Le titulaire du marché d'autre part ci-après désigné par l'expression « le fournisseur ».

Article 3 : Consistance du dossier de la consultation

Le dossier de consultation comporte les pièces ci-après :

La soumission qui constitue l'acte d'engagement.

Le(s) bordereau(x) des prix.

Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Article 4 : Conditions de participation

Peuvent participer à la présente consultation toute personne morale justifiant qu'il possède toutes les compétences et les garanties requises pour assurer, dans les meilleures conditions, l'exécution de ce marché conformément aux stipulations exigées par le présent cahier de charges.

Article 5 : Législation régissant le marché

Le fournisseur devra se conformer à la législation Tunisienne, en particulier dans les domaines social et fiscal.

Article 6 : Pièces constitutives du marché et ordre de priorité

Pour l'exécution de ce marché, les documents suivants sont considérés comme documents contractuelles.

Le dossier du marché comporte les pièces ci-après :

- 1) La soumission qui constitue l'acte d'engagement ;
- 2) Le(s) bordereau(x) des prix.
- 3) Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- 4) Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;

Tous ces documents font partie intégrante du marché proprement dit.

En cas de contradiction ou de divergence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre ou elles sont énumérées ci-dessus.

Article 7 : Présentation des offres

L'offre est constituée de :

Dossier administratif

L'offre financière

L'offre technique

et ce comme suit :

I- DOSSIER ADMINISTRATIF :

N°	Désignation des documents	Obligation du soumissionnaire
A1	Le présent cahier des charges : - Cahier des clauses administratives particulières, - Cahier des clauses techniques particulières.	- Lu et approuvé.
A2	Une fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (conforme au modèle joint au dossier de la consultation).	Une fiche selon le modèle figurant à l' annexe N°7 dûment complétée (Date, signature et cachet du soumissionnaire).
A3	Un extrait du Registre National des Entreprises. Le délai qui sépare entre la date d'obtention de ce document et la date limite de réception des offres doit être inférieur ou égal à 90 jours	l'original de ce document est à adresser à la SGTBC par le soumissionnaire par la procédure matérialisée conformément à l'Article 8 du CCAP.
A4	Attestation d'affiliation à la caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).	Copie conforme

A5	Une attestation justifiant que le soumissionnaire est en règle avec l'administration fiscale valable à la date limite de réception des offres.	Attestation plus une copie de la patente.
----	--	---

II- L'OFFRE FINANCIERE :

N°	Désignation des documents	Mode de présentation et obligation du soumissionnaire
F1	La soumission.	- Date, signature et cachet du soumissionnaire sur la dernière page l' annexe n°5 .
F2	Le(s) Bordereau(x) des prix	- le(s) Bordereau(x) selon le modèle figurant à l' annexe n°6 . - Paraphe, sur chaque page, date, signature et cachet du soumissionnaire à la fin du document.

Les offres doivent être établies conformément aux modèles présentés dans le cahier des charges.

Il est à préciser que toute offre sera rejetée d'office dans les cas suivants :

Les offres parvenues après la date limite prévue pour la réception des offres.

Les offres ne contenant pas la soumission et le bordereau des prix.

III- L'OFFRE TECHNIQUE :

N°	Désignation des documents	Obligation du soumissionnaire
T1	Le Cahier des Clauses Techniques Particulières.	Paraphé et signé toutes les pages, par le soumissionnaire, avec la mention du nom, prénom, qualité et cachet du signataire à la fin du document. .Date, signature et cachet du soumissionnaire
T2	Formulaires des réponses (Les fiches des caractéristiques techniques)	Formulaires des réponses (voir annexes 1-3 du cahier des clauses techniques particulières,) minutieusement remplis avec la mention « Lu et approuvé » ; chaque page doit être paraphée avec cachet humide du soumissionnaire à l'appui. (Date, signature et cachet).
T3	Les documents techniques	-Les documents techniques correspondant aux équipements proposés.

Article 8 : Conditions d'envoi et de réception des offres

Les offres doivent parvenir à la **SGTBC** sous plis fermés, remises directement au Bureau d'Ordre de la SGTBC contre un accusé de réception, avec la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR »

Consultation N° 20 /2025 - Acquisition de matériels informatiques.

Société de Gestion de la Technopole Borj Cedria

adresse : Route touristique de Soliman, 8020 SOLIMAN ERRIADH

Et ce au **plus tard le 10 novembre 2025 à 16H30**. Le cachet du **Bureau d'Ordre Central de la SGTBC** faisant foi pour les offres déposées au Bureau d'Ordre.

Article 9 : Langue et Monnaie de l'offre

Tous les documents administratifs et techniques adressés par le soumissionnaire ainsi que toutes les correspondances échangées durant toute l'exécution de cette consultation seront rédigées en application de ce qui suit :

9-1 Langue du marché :

L'offre doit être rédigée en langue **française**. Si le soumissionnaire présente des documents en une autre langue, il est tenu de les traduire à ses frais en langue française. Seule cette traduction sera prise en considération lors de l'évaluation des offres.

9-2 Monnaie de l'offre : Le Dinars Tunisien.

Article 10 : Délai de validité des offres

Les offres seront valables pour une période de **cent vingt (120) jours** à compter du jour **suivant la date limite fixée pour la réception des offres**.

Article 11 : Prix et évaluation des offres :

A) Prix de l'offre

Les prix s'appliquent pour des équipements conformes au devis descriptif, livrés sur site de destination finale (**Locaux de la SGTBC**). Ces prix sont fermes et non révisables.

Le bordereau des prix doit indiquer les prix en **hors taxes** avec indication **des taux des TVA et des prix totaux en toutes taxes comprises** suivant les législations en vigueur.

B) Méthodologie d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera selon les étapes suivantes :

- Dans un premier lieu, la commission d'ouverture des plis procède à la vérification de l'existence des documents administratifs et à l'exactitude des éléments de calcul de l'offre financière et aux rectifications nécessaires s'il y a lieu.
- La commission de dépouillement procède, dans une seconde phase, à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire **moins disant** et propose de lui attribuer le marché si son offre est conforme aux caractéristiques techniques et normes mentionnées dans le présent cahier des charges.

Si son offre technique s'avère non conforme, la même démarche est suivie pour les offres concurrentes suivant le classement financier progressif jusqu'à l'aboutissement à l'offre techniquement conforme.

Article 12 : Variation dans la masse de la commande

Au moment de l'attribution du marché, **la SGTBC pourra augmenter ou diminuer la commande dans la proportion de 20% dans la masse du marché sans modification des prix unitaires.**

Article 13 : Conformité des équipements

L'opération de **vérification quantitative et qualitative** simple est faite par une commission ad-hoc désignée à cet effet.

Les résultats de ladite opération sont consignés dans un constat de livraison signé contradictoirement.

Les équipements livrés par le fournisseur en exécution des marchés à conclure devront être en état neuf de dernière génération commercialisée le jour de la remise des offres, présenter les qualités nécessaires aux règles de l'art et conformes aux spécifications des caractéristiques techniques fixées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et seront refusés par la SGTBC s'ils sont défectueux ou en mauvais état, le fournisseur s'engage alors à récupérer à ses frais les articles non-conformes et à les remplacer par d'autres et ce dans un délai de **07 jours** à dater de la notification des défauts constatés, aux frais, risques et périls du fournisseur.

Article 14 : Délai de livraison

Les prestations faisant objet de la présente consultation devront être exécutées dans un délai de **15 jours (quinze jours)** à compter de la notification du marché.

Article 15 : Pénalités de retard

En cas de retard dans la livraison et l'essai sur site des équipements, le fournisseur est passible d'une pénalité de retard calculée par jour effectif de retard à compter de l'échéance du délai contractuel et fixée à « **un pour mille** » (1‰) **de la valeur des équipements non livrés par jour calendaire** jusqu'à concurrence de **5%** du montant total du marché.

Cette pénalité est appliquée sur simple confrontation entre la date réelle de l'expiration du délai contractuel et la date de la livraison et mise en service.

Article 16 : Résiliation du marché

L'administration se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et dans les cas suivants :

Faillite du titulaire du marché. Toutefois, la SGTBC peut accepter, le cas échéant, des offres qui peuvent être faites par les créanciers ou le liquidateur pour la continuation du marché.

Le titulaire du marché n'a pas rempli ses obligations. Dans ce cas **la SGTBC le met en demeure, par lettre recommandée, d'y satisfaire dans un délai de 07 jours** à compter de la date de mise en demeure. Passé ce délai, la SGTBC pourra résilier purement et simplement le marché.

Lorsque le fournisseur se livre à des actes frauduleux à l'occasion de l'exécution du marché, notamment sur la nature ou la qualité des équipements objet du marché...

En cas où les pénalités de retard atteignant le plafond de **5%** du montant total du marché (TTC).

Article 17 : Modalités de paiement

Les paiements dus au titre des marchés conclus suite à La consultation afférent au présent cahier des charges ne peuvent avoir lieu qu'après livraison, installation et mise en marche des équipements objets du marché. Le fournisseur doit présenter avec la facture de règlement les Procès-verbaux de réception provisoire dûment signés par les responsables compétents de la SGTBC.

Le paiement intégral des marchés sera effectué par la Société de Gestion de la Technopole Borj Cedria en conformité avec les textes et règlements en vigueur et ce dans un délai maximal de **60 jours** à compter de la date de dépôt de la facture, au Bureau d'Ordre Central, avec les **PV de réception provisoire sans réserve dûment signés**. Au cas où le dossier de paiement est incomplet, la SGTBC informera le titulaire du marché par courrier ou par tout moyen qui donne date certaine afin de compléter son dossier et par conséquent, le délai maximal de **60 jours** à courir à compter de la date de la réception des pièces manquantes.

Article 18 : Garantie Technique et retenue

18.1 retenue de garantie

Une retenue de garanti sera appliquée à raison de 10% du montant TTC du marché.

18.2 Etendue de la garantie

Malgré la surveillance, les contrôles et les réceptions du matériel, et malgré la réception provisoire des installations, le fournisseur demeure entièrement responsable de la garantie que tous les équipements objet de la présente consultation sont exempts de défauts tels que ceux de fabrication, de matière, de conception et de montage. Durant la durée de garantie, le fournisseur sera tenu de remplacer gratuitement toutes les parties qui montreraient des défauts de conception, de fabrication ou d'installation et de modifier gratuitement les conditions d'installation qui se seraient révélées insuffisantes au point de vue du rendement, de la sécurité ou de la performance d'exploitation. Le remplacement sera effectué par le fournisseur (fourniture et main d'œuvre) soit par des pièces neuves livrées sur site, soit par réparation acceptée par la SGTBC et ce dans un délai convenu entre les deux parties.

18.3 Délai de garantie

Les fournitures et les prestations associées, une fois mise en place sera garantie pour une période minimale d'un **(01) an** à partir de la date de la réception provisoire ou éventuellement du **PV de levé des réserves correspondantes**.

18.4 Fin du délai de garantie

Le délai de garantie expire, lorsque toutes les anomalies décelées lors des réceptions provisoires et/ou constatées lors de la durée de garantie auront été supprimées, soit **12 mois au moins**, à compter de la date de la réception provisoire ou éventuellement du PV de levé des réserves. Et par conséquent la restitution de retenue de garantie.

Article 19 : Règlement des litiges

Le règlement amiable des litiges survenus entre les deux parties contractantes sera effectué conformément à la réglementation en vigueur.

Article 20 : Frais d'enregistrement

Les frais d'enregistrement sont à la charge du fournisseur.

Article 21 : Dispositions générales

Les soumissionnaires qui ne respecteront pas les clauses du présent Cahier des Charges verront leurs offres purement et simplement rejetées.

Article 22 : Entrée en vigueur.

Le marché à conclure entrera en vigueur après la signature par les deux parties contractantes.

Fait à Le :

Lu et accepté par Le Soumissionnaire

Soussigné (Cachet et Signature du Soumissionnaire)

Annexes

(A remplir et à insérer obligatoirement dans l'offre financière)

Je soussigné
 Agissant en qualité de :
 Inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° :
 Faisant élection de domicile à
 Affilié(e) à la Caisse nationale de sécurité sociale sous le N° :

Après m'être personnellement rendu compte de la nature des équipements informatiques objets du présent consultation N°...../2025 relative à la livraison, l'installation et la mise en marche de ces équipements informatiques, m'engage à les livrer moyennant les prix fixés par moi-même.

Le montant de mon offre hors taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (montant en dinars en chiffres et en lettres) :

.....

- **Montant de la TVA** : (en dinars en chiffres et en lettres)

- **Montant En Toutes Taxes Comprises (TTC)** : (en dinars en chiffres et en lettres) :

- M'engage à livrer, installer et mettre en marche les équipements informatiques proposés, dans un délai maximum de **quinze (15) jours** et ce à partir de la notification du marché par la SGTBC.
- Je m'engage également à fournir la documentation technique des équipements à livrer.
- J'accepte rester lié par ma soumission pendant un délai de **Cent Vingt dix (120)** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres et durant toute la durée d'exécution des prestations.
- Je m'engage à payer les frais d'enregistrement aux quels la présente soumission donnera lieu conformément aux dispositions de l'**article 20 du CCAP**.

Appliquer l'ensemble des clauses telles que définies au CCAP faisant partie intégrante du présent marché.

- J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de la Société, pour laquelle j'interviens) que je ne tombe pas (ou que ladite Société ne tombe pas) sous le coup d'interdictions légales édictées en Tunisie.

La Société de Gestion de la Technopole Borj Cedria se libérera des sommes par lui en faisant donner crédit au compte ouvert à ma Banque:

Sous le numéro (RIB 20 chiffres) :

Fait à, Le:

Lu et approuvé

Nom, Prénom, Qualité,

Cachet et Signature du soumissionnaire

ANNEXE N°6

BORDEREAU DES PRIX (article 1)

Consultation N°20/2025 relative à l'acquisition de matériels informatiques

Raison sociale :

Matricule fiscal :

Article N° 1 : Ordinateur de bureau

<i>Désignation</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix Unitaire H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Prix Unitaire T.T.C.</i>	<i>Prix Total H.T.</i>	<i>Prix Total T.T.C.</i>
Ordinateur de bureau	02					
<u>TOTAUX</u>						

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme en **T.T.C. (en toutes lettres)** de:
.....

Fait à Le:

Le Soumissionnaire (cachet et signature)

ANNEXE N°6**BORDEREAU DES PRIX (article 2)****Consultation N°20/2025 relative à l'acquisition de matériels informatiques**

Raison sociale :

Matricule fiscal :

Article N° 2 : Ordinateur Portable

<i>Désignation</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix Unitaire H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Prix Unitaire T.T.C.</i>	<i>Prix Total H.T.</i>	<i>Prix Total T.T.C.</i>
Ordinateur Portable	04					
	<u>TOTAUX</u>					

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme en **T.T.C. (en toutes lettres)** de:
.....

Fait à, Le

Le Soumissionnaire (cachet et signature)

ANNEXE N°6

BORDEREAU DES PRIX (article 3)

Consultation N°20/2025 relative à l'acquisition de matériels informatiques

Raison sociale :

Matricule fiscal :

Article N° 3 : Imprimante réseau Multifonction

<i>Désignation</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix Unitaire H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Prix Unitaire T.T.C.</i>	<i>Prix Total H.T.</i>	<i>Prix Total T.T.C.</i>
Imprimante réseau multifonction	01					
Un (01) pack d'encre Noir et les couleurs supplémentaires et d'origine						
<u>TOTAUX</u>						

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme en **T.T.C. (en toutes lettres)** de:

Fait à, Le

Le Soumissionnaire (cachet et signature)

ANNEXE N°6

BORDEREAU DES PRIX (article 4)

Consultation N°20/2025 relative à l’acquisition de matériels informatiques

Raison sociale :

Matricule fiscal :

Article N° 4 : Antivirus (15 postes)

Désignation	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Taux T.V.A.	Prix Unitaire T.T.C.	Prix Total H.T.	Prix Total T.T.C.
Antivirus	15 Postes					
<u>TOTAUX</u>						

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme en **T.T.C. (en toutes lettres)** de:

Fait à, Le

Le Soumissionnaire (cachet et signature)

ANNEXE N°6

BORDEREAU DES PRIX (article 5)

Consultation N°20/2025 relative à l’acquisition de matériels informatiques

Raison sociale :

Matricule fiscal :

Article N° 5 : scanner

Désignation	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Taux T.V.A.	Prix Unitaire T.T.C.	Prix Total H.T.	Prix Total T.T.C.
scanner	01					
<u>TOTAUX</u>						

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme en **T.T.C. (en toutes lettres)** de:
.....

Fait à Le:

Le Soumissionnaire (cachet et signature)

ANNEXE N°7

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse du siège :

.....

Téléphone : fax :

E-mail :

Site Web :

Inscrit au registre national des entreprises (RNE) sous le l'identifiant unique :

Matricule fiscal N° :

Capital :

Chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années :

Personne bénéficiant de procuration de signature des documents relatifs à La consultation : (*)

.....

Fait à :; Le

Lu et approuvé

Nom, Prénom et Qualité

(Cachet et Signature du soumissionnaire)

(*) Nom, Prénom et qualité.

DEUXIEME PARTIE

Cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

Article 1 : Objet du marché :

La Société de Gestion de la Technopole Borj Cedria (SGTBC) se propose de lancer une consultation afin d'acquérir des équipements informatiques nécessaires pour les besoins de ses structures et ce comme indiqué dans le tableau suivant :

<i>Numéro de l'article</i>	<i>Désignation de l'Article</i>	<i>Quantité</i>	<i>Fiches techniques</i>
01	Ordinateurs de Bureau	02	Voir Annexe N° 1 du CCTP
02	Ordinateur Portable	04	Voir Annexe N° 2 du CCTP
03	Imprimante réseau multifonction	01	Voir Annexe N° 3 du CCTP
04	Antivirus	15 Postes	Voir Annexe N° 4 du CCTP
05	scanner	01	Voir Annexe N° 5 du CCTP

N.B : Le choix du fournisseur se fera pour chaque article à part.

Le marché à conclure en vertu de la présente consultation comprend :

La fourniture, la livraison, l'installation et la mise en marche des équipements demandés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi qu'aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Le détail, la consistance et les caractéristiques techniques des équipements à acquérir sont arrêtés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Article 2: Méthodologie d'Evaluation: La Commission d'Evaluation procédera :

En premier lieu, à la vérification des pièces administratives demandées et la caution provisoire, de l'exactitude des pièces constitutives de l'offre financière et à la correction des erreurs matérielles éventuellement puis au classement des offres financières par ordre progressif.

En second lieu, elle procédera à l'évaluation technique de la première offre moins distante si cette dernière (offre) s'avère conforme aux caractéristiques techniques demandées et normes mentionnées, elle sera retenue et le soumissionnaire sera titulaire du marché, sinon la même démarche est suivie pour les offres concurrentes suivant le classement financier progressif jusqu'à l'aboutissement à l'offre techniquement conforme.

Lu et approuvé

Nom, Prénom, Qualité,

Cachet et Signature du Soumissionnaire

Article 3 : Formulaire de réponses techniques**ANNEXE N°1 : Ordinateur de bureau**

Specifications	Caractéristiques minimales demandées	Caractéristiques proposées
Informations Generales		
Marque	à préciser	
Modèle	à préciser	
Type	à préciser	
Quantité	02	
Processeur		
Référence	i5	
Modèle	12ème génération ou plus	
Carte mère		
Format	micro-ATX	
Support CPU (Socket)	à préciser	
Fréquence de bus	3200 MHZ	
Nombre de slots PCI-Express 4.0 * 16 slots	1	
Nombre de ports SATA 6 GB/s	4	
Port M.2 NVMe	1	
Connectivité	8*USB	
	1*LAN(Gigabit Ethernet)	
	1*casque/microphone	
	1*sortie de ligne audio	
	1*HDMI	
	1*Display Port	
Mémoire centrale		
Mémoire installée	16 GO DDR4	
Extensibilité mémoire	2 DIMM jusqu'à 64 GO	
Vitesse de mémoire effective	2666 MHz	
Disque dur		
Capacité du disque	512 GO SSD	
Connectivité	SATA III	
Carte graphique intégrée		

marque	à préciser	
Carte Réseau Intégrée		
Protocole de liaison de données	Ethernet, Fast Ethernet, Gigabit Ethernet,	
Normes de conformité	IEEE 802.3	
Carte Réseau non intégrée		
Débit de transfert de données	1 Gbits /s	
Connecteurs	RJ45	
Type d'interface	PCI Express	
connectivité sans fil	Oui (à préciser)	
Moniteur graphique		
Marque/Référence	à préciser	
Taille	21 pouces	
Type d'écran	Plat - LED	
Entre vidéos	VGA-HDMI	
Résolution de l'écran	1920*1080 pixels	
Clavier		
Type	Multimédia Azerty bilingue Arabe/Latin gravé	
Connecteur	USB	
Souris		
Type	Optique, 2 boutons + roulette + tapis	
Connecteur	USB	
Système d'exploitation		
OS	Windows 11 Pro avec une licence d'un an ou plus	
Drivers à fournir	Pour les différentes composantes de la machine et pour les systèmes d'exploitation usuels sur CD ou flash	
Conformité aux normes		
Unité centrale	ISO 9001:2015 en vigueur	
	EN55024, EN60950 (ou équivalent) en vigueur	
Ecran	TCO certified valide en vigueur	
	ISO 9001:2015 (ou équivalent) en vigueur	
	EN55024, EN60950 (ou équivalent) en vigueur	
ASPECT SERVICE		
DELAIS		
Délai de livraison et installation	15 jours	

Garantie		
Délai de garantie	minimum 1 an	
Périmètre	Hard et Soft	
Prestations couvertes	Pièces et main d'œuvre	
Délai d'intervention		
Appel Urgent	4 heures	
Appel Normal	24 heures	

N.B. : * Le soumissionnaire doit remplir soigneusement la fiche des caractéristiques techniques qui lui est fournie et joindre la documentation technique.

* Le soumissionnaire doit indiquer avec précision le **lien du site web du constructeur** qui permet d'accéder aux spécifications techniques de l'unité centrale et de l'écran proposés :

Formulaire de réponses techniques**ANNEXE N° 2 : Ordinateur Portable**

FICHE PC PORTABLE		
Spécification	Caractéristiques Minimales Demandées	Caractéristiques Minimales Proposées
INFORMATIONS GENERALES		
Marque	A préciser	
Modèle	A préciser	
Type	A préciser	
Quantité	04	
PROCESSEUR		
Référence	i5	
Modèle	12 ème génération ou plus	
CARTE MERE		
Connectivité	3 USB (dont au moins 1 USB 3)	
	1 x Prise combo casque/microphone	
	1 x HDMI	
MEMOIRE CENTRALE		
Mémoire installée	16 Go DDR4	
Extensibilité mémoire	32 Go	
Nombre de slot	2	
DISQUE DUR		
Marque modèle Référence	A préciser	
Capacité du disque	512 GO SSD	
CARTE GRAPHIQUE INTEGREE		
Modèle	A préciser	
CONNECTIVITE		
Carte réseau sans fil	802.11 ac/a/b/g/n	
Bluetooth	V4.2	

Port Ethernet (RJ-45)	oui	
ADAPTATION CA		
Alimentation électrique	OUI	
Entrée	CA 100 - 240 V (50/60 Hz)	
MULTIMEDIA		
Webcam	Intégrée	
Carte son	Intégrée	
Microphone	Intégré	
Hauts parleurs	Intégrés	
BATTERIE		
Technologie	Batterie à 3 cellules	
Capacité	41 Wh	
SECURITE		
ÉCRAN		
Type d'écran	LED	
Taille d'écran	15.6 pouces	
Résolution de l'écran	1 920 x 1 080 pixels	
CLAVIER		
Clavier (AZERTY) avec pavé numérique Touches : Français /Arabe		
SACOCHE		
Compatible : Pour Ordinateur portable 15.6 pouces Antichoc, à 2 compartiments		
SYSTEME D'EXPLOITATION		
OS	Windows 11 Pro avec une licence d'un an ou plus	
Drivers à fournir	Pour les différentes composantes de la machine et pour les systèmes d'exploitation usuels	
CONFORMITE AUX NORMES		
ISO 9001:2015		
EN55024, EN 60950 (ou équivalent)		
ASPECT SERVICE		
DELAIS DE LIVRAISON		

Délai de livraison et installation	15 jours	
GARANTIE		
Délai de garantie	1 an	
Périmètre	Hard et soft	
Prestations couvertes	Pièces et main d'œuvre	
DELAIS D'INTERVENTION EN PERIODE DE GARANTIE		
Appel urgent	4 heures	
Appel normal	24 heures	

N.B. : Le soumissionnaire doit remplir soigneusement la fiche des caractéristiques techniques qui lui est fournie et joindre la documentation technique.

Formulaire de réponses techniques**ANNEXE N° 3 : Imprimante réseau multifonction:**

Caractéristiques Techniques	Caractéristiques Minimales Exigées	Caractéristiques Proposées
Identification		
Marque, Type et Modèle.	A spécifier	
Pays d'origine	A spécifier	
Fonction	Impression, numérisation, copie + impression recto-verso automatique	
Impression		
Vitesse d'Impression.	>= 20 PPM (A4)	
Vitesse du processeur en MHz	A spécifier	
Langage d'impression	Oui	
Temps de sortie de la 1ère impression:	< 10 secondes	
Scanner:		
Type de scanner	À plat + chargeur automatique de documents (ADF recto-verso)	
Vitesse de numérisation	≥ 20 pages/minute (ADF recto-verso)	
Formats de numérisation pris en charge	Jusqu'à A3 avec détection automatique du format (A3, A4, A5)	
Formats de fichiers	PDF, JPEG, TIFF, PNG...	
Fonctions avancées	Numérisation vers réseau, e-mail, cloud, clé USB	
Compatibilité :		
Résolution d'impression	1200*4800 dpi (min)	
Mémoire Standard	A préciser	
Gestion de papier		
Bac d'alimentation papiers :	>= 200 Feuilles	
Formats et Tailles des supports d'impression :	A préciser	
Consommables		
Un (01) pack d'encre Noir et les couleurs supplémentaire et d'origine doit être fournis avec l'imprimante (En plus de celui fourni d'origine avec)	Oui	
Les Pilotes (Sur support optique).	Oui	
Format de sortie		
BMP, JPEG, TIFF ,PDF	Oui	

Connexions		
USB, WiFi, Wi-Fi Direct	Oui	
Câbles de connexions (01 Câble USB et Câble d'alimentation)	Oui/ Oui/ Oui	
Garantie (Pièces et Mains d'œuvre).	1 an (min)	

N.B. : La fourniture des câbles de connexions (l'Interface d'E/S de l'imprimante) et d'alimentation, aussi bien que les CD de drivers et d'installation, les manuels et la documentation technique est obligatoire avec l'imprimante.

*Un (01) pack d'encre noir et couleurs supplémentaire d'origine (En plus de celui fourni d'origine avec l'imprimante) doit être fourni avec l'imprimante.

*Le soumissionnaire doit remplir soigneusement la fiche des caractéristiques techniques qui lui est fournie et joindre la documentation technique.

*Le soumissionnaire doit indiquer avec précision le **lien du site web du constructeur** qui permet d'accéder aux spécifications techniques de l'imprimante.

ANNEXE N° 4 : Antivirus

Caractéristiques Techniques	Caractéristiques Minimales Exigées	Caractéristiques Proposées
Marque, Type	A spécifier	
Pays d'origine	A spécifier	
Anti-phishing et Pare feu	Oui	
Sécurité et confidentialité		
VNP et gestionnaire de mots de passe	Oui	
Navigation sans interruption- Protection des données - Elimination des menaces existante - Protection anti-piratage	Oui	
Compatibilité		
Windows®, macOS®, Android™, iOS®	Oui	
Licence		
Type de Licence	15 Postes ou plus	
Licence d'abonnement	1 ans	

Formulaire de réponses techniques

ANNEXE N°5 :scanner:

Caractéristiques Techniques	Caractéristiques Minimales Exigées	Caractéristiques Proposées
Identification		
Marque, Type et Modèle.	A spécifier	
Pays d'origine	A spécifier	
Fonction	Numérisation recto verso	
Scanner:		
Type de scanner	À plat + chargeur automatique de documents (ADF recto-verso)	
Vitesse de numérisation	≥ 20 pages/minute (ADF recto-verso)	
Formats de numérisation pris en charge	Jusqu'à A3 avec détection automatique du format (A3, A4, A5)	
Formats de fichiers	PDF, JPEG, TIFF, PNG...	
Fonctions avancées	Numérisation vers réseau, e-mail ...	
Bac d'alimentation papiers	>= 100 Feuilles	
Interface	TWAIN et ISIS	
Consommables		
Les Pilotes (Sur support optique).	Oui	
Format de sortie		
BMP, JPEG, TIFF ,PDF	Oui	
Connexions		
USB, WiFi, Wi-Fi Direct	Oui	
Câbles de connexions (01 Câble USB et Câble d'alimentation)	Oui/ Oui/ Oui	
Garantie (Pièces et Mains d'œuvre).	1 an (min)	

N.B. : La fourniture des câbles de connexions (l'Interface d'E/S de l'imprimante) et d'alimentation, aussi bien que les CD de drivers et d'installation, les manuels et la documentation technique est obligatoire avec le scanner.

*Le soumissionnaire doit remplir soigneusement la fiche des caractéristiques techniques qui lui est fournie et joindre la documentation technique.

*Le soumissionnaire doit indiquer avec précision le **lien du site web du constructeur** qui permet d'accéder aux spécifications techniques du scanner.